

## Démarche environnementale Hébergements

---

### Public concerné

- Hébergement - code NAF 55.10Z (hôtel et autre hébergement similaire)
- Hôtellerie de plein air- code NAF 5530Z
- Tout effectif

### Objectifs

- Amener les hébergeurs (hôtellerie, hôtellerie de plein air...) à s'engager dans une démarche environnementale par l'obtention d'un label ou d'une certification

### Contenu / Démarche

- Avant d'obtenir son label ou sa certification, l'hébergeur aura été accompagné par la CCI à travers 4 étapes, du conseil individuel et la mise en place d'ateliers ou de conférences sur ce thème à l'obtention du label « Clé verte » ou de la certification Ecolabel européen

### Infos pratiques

Coûts :

Etape 1 : Réunion de présentation des différents référentiels environnementaux - gratuite

Etape 2 : Accompagnement à la démarche par un conseiller environnement CCI - gratuite, coût réel de la prestation 1500 euros

- prise en charge Région : 750 euros soit 50 %
- prise en charge CRCI : 450 euros soit 30 %
- participation entreprise : 300 euros soit 20 %

Etape 3 : Ateliers thématiques eau / énergie - achat éco responsable / déchets - inclus dans le montant de la prestation

Etape 4 : Financement par la Région (Prise en charge de la première labellisation ou certification) de 80 % du coût de l'audit facturé par l'organisme référent - (Plafond des dépenses pouvant être subventionnées : 5 000 euros). Le solde restant à la charge de l'entreprise.

Lieu : en entreprise

Contact :

Sylvain DOURNEAU

Tél. : 02 41 20 54 65

E-mail : [sylvain.dourneau@maineetloire.cci.fr](mailto:sylvain.dourneau@maineetloire.cci.fr)